

Le 06 Avril 2023

NOTE PRELIMINAIRE D'INFORMATION

Chers Administrées et Administrés de la Commune de Communes du Terroir de Caux

Votre Délégué Eau Potable change.

C'est avec un immense plaisir que notre Entreprise, Lhotellier Eau – Hydra, assure désormais le Service Public de l'eau potable sur votre commune.

ATTENTION :

Notre contrat est entré en vigueur le **1^{er} Avril 2023**.



Ce qui signifie que **pour les éléments de facturation antérieurs à cette date, votre interlocuteur reste votre délégué précédent.**

Soyez assurés également qu'il n'y aura pas d'interruption du service de distribution de l'eau potable et que nous mettons tout en œuvre pour vous garantir la transition la plus efficace et agréable possible.

CE QU'IL VA SE PASSER DANS LES SEMAINES A VENIR :

- **La semaine du 17 Avril 2023**, nous vous ferons parvenir notre 1^{er} courrier d'information contenant les formalités d'introduction nécessaires au démarrage de notre collaboration.
- **Les semaines du 24 Avril 2023 et du 2 Mai 2023**, notre Service Clientèle tiendra quatre permanences, dont les dates et lieux vous seront précisés dans notre courrier d'information.
- **En Juin**, aura lieu la relève de votre compteur.
- **En Juillet**, vous recevrez votre première facture Hydra, qui couvrira la période de consommation allant du 01/04/23 au 30/06/23.

D'ici-là, pour toutes demandes ou interrogations relatives à votre contrat, nous sommes à votre écoute :

- Par téléphone au : 02.32.97.42.61 **choix 1**
Du Lundi au Vendredi
De 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Par mail : clientele-hydra@lhotellier.fr
- Par courrier : LHOTELLIER EAU – Z.I Rue du Manoir 76340 Blangy-sur-Bresle

Très cordialement,

L'Equipe Service Clientèle de Lhotellier Eau - Hydra